

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (Article 40 du CMP)

1) Identification de la collectivité qui passe le marché :

Maire de SAINT-PHILIBERT
Place des Trois Otages
56 470 SAINT-PHILIBERT

2) Procédure de passation :

Procédure adaptée (restreinte) en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.
Une négociation pourra être mise en place.

3) Objet du marché :

Consultation pour renforcement de rivage à Men Er Belleg

4) Nombre des lots :

Lot unique (consultation non divisible en lots)

5) Caractéristiques principales :

- * le rehaussement de l'enrochement existant,
- * un enrochement de protection en continuité de l'existant,
- * la mise en sécurité de la chaussée en impasse,
- * la mise en sécurité du sentier littoral.

6) Modalité d'attribution du marché

- 1 – prix 50 %
- 2 – délais de réalisation des prestations, réactivité de l'entreprise en cas de besoin 25 %
- 3 – valeur technique de l'offre 25 %

7) Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Peut être retiré directement à la Mairie de Saint-Philibert ou demandé à l'adresse suivante :
contact@stphilibert.fr

8) Lieu de réception des offres

Remise des offres exclusivement sous pli cacheté directement en Mairie ou en recommandé avec accusé de réception, à « Maire de Saint-Philibert – Place des Trois Otages – 56470 Saint-Philibert ».

L'enveloppe extérieure portera la mention «Renforcement du rivage à Men Er Bellec – NE PAS OUVRIR »

9) Renseignements complémentaires

Auprès de Monsieur LE PORT (responsable des services techniques) ou Monsieur SCOARNEC (Adjoint aux travaux) en téléphonant à la Mairie de Saint-Philibert (02. 97. 57. 30. 00) ou par courrier électronique (contact@stphilibert.fr).

11) Date d'envoi du présent avis

Le 10 avril 2015

12) Date limite de réception des offres

Le 30 avril 2015 à 12 h00.